

APPELS À TÉMOINS

QUESTIONNEMENT SUR LES CURES DE SEVRAGE

Par **Profil supprimé** Posté le 30/10/2018 à 13h48

Bonjour,

Je m'appelle Constance, j'ai 20 ans et je suis étudiante en Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Cette année pour l'obtention de mon diplôme je dois écrire un mémoire. J'ai choisi le thème de la réinsertion sociale après une cure de sevrage.

Pour cela j'aimerais que les personnes ayant participé à une ou plusieurs cures me disent comment cela s'est passé, vos impressions / votre ressenti, et le "après cure", c'est-à-dire votre retour avec cette cure.

Bien sûr tout sera anonyme !!

Merci à vous, cela m'aiderait vraiment dans l'écriture de mon mémoire !

Constance

3 RÉPONSES

Profil supprimé - 17/11/2018 à 03h37

Bonjour Constance,

vous avez touché le coeur du problème : la réalité est qu'après une cure ou une postcure, c'est passez moi l'expression, "lâcher complet dans la nature" ; le patient quitte l'établissement avec une ordonnance et... c'est fini.

C'est à lui de reprendre éventuellement rendez-vous au sein d'un CMP, d'un CSAPA, de faire le lien entre l'établissement de cure/postcure et ces centres ou avec son médecin traitant.

Le vrai problème est l'absence d'une continuité entre le temps des soins et celui qui succède à la sortie.

C'est ce qui explique le nombre vertigineux de rechutes et notamment en ce qui concerne les personnes qui n'étaient pas intégrées professionnellement.

Dans le cas contraire, les patients qui étaient salariés reprennent leur activité professionnelle une fois leurs soins terminés.

Il n'existe pas d'accompagnement social après la cure du fait que les patients qui l'ont quittée n'ont plus de lien avec le personnel soignant ou l'assistant social qui les suivaient.

Ils peuvent bien sûr en rencontrer de nouveaux au sein de nouvelles structures mais là aussi, le suivi social est bien pauvre.

L'assistant social se borne à aider à la réalisation de documents permettant d'obtenir des aides souvent : RSA, CMU voire AAH, la dernière aide ne permettant guère à un malade de reprendre une vie sociale et une activité professionnelle valorisante - points dont le malade a pourtant terriblement besoin pour avancer et éviter de rechuter.

Les malades devraient bénéficier d'entretiens hebdomadaires pour garder pied...

Rester responsables d'eux-mêmes...

Si une fois sorti, on leur offre 500 à 900 euros pour rester chez eux, il est évident qu'ils ne vont guère en sortir pour reprendre en main leur existence...

Ne soyez pas choquée de mes propos, je sais de quoi je parle et regrette que les choses ne soient pas différentes...

Ce sont souvent les conjoints qui assurent la fonction d'assistants sociaux et invitent leur partenaire à reprendre le cours normal de leur vie.

Nous ne bénéficions pas d'un étayage social très important de ce côté-là...

bien cordialement.

Profil supprimé - 20/11/2018 à 20h12

Bonjour Constance,

Je rejoins globalement le constat de Demainestunautrejour, ce fut à peu près mon expérience. Bien que les raisons des reprises d'alcool ne se limitent pas à cela c'est un des facteurs déterminants.

C'est en partant de cette idée que je suis en train de mettre en place une structure pouvant proposer des mi-temps sur une année, au sortir des post-cures, avec la volonté de créer un "réseau social" réactif, des propositions de "travail" sur soi (notamment sur les émotions), et un accompagnement si des projets professionnels émergent de cette période. (En te lisant Demainestunautrejour je me dis qu'intégrer l'entourage pourrait aussi être intéressant, c'est à réfléchir).

Pour toutes ces raisons je veux bien en discuter avec vous Constance, si cela vous intéresse laissez ici une adresse mail où l'on peut vous joindre 😊

Bonne journée

Profil supprimé - 21/11/2018 à 12h54

Bonjour à vous 2,

Merci infiniment d'avoir répondu à ce fil, pouvons-nous discuter par mail sur ce sujet?
Mon adresse mail est: constance.vandermeersch@gmail.com

Encore merci à vous !

Cordialement.

Constance
